

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE THÉÂTRE MOGADOR

11 mars 2026



Connexion au wifi du théâtre

Connexion à la plateforme de vote



CONNEXION AU WIFI

Scannez le QR code du wifi pour accéder au wifi du théâtre

Connexion manuelle :

Nom du réseau : **AG_CDA26_MOGADOR**

Mot de passe : **AGCDA2026**



CONNEXION A LA PLATEFORME DE VOTE

Une fois connecté au wifi,

scannez votre QR code personnel remis à l'émargement

pour accéder à l'application de vote



Sommaire

1 **Ordre du jour**

2 **Résultats annuels 2024/2025**

3 **Rapport du CA sur le gouvernement d'entreprise**

4 **Rapports des Commissaires aux comptes**

5 **Présentation des résolutions**

6 **Questions / Réponses**

7 **Votes des résolutions**





Ordre du jour

L'ordre du jour porte sur 19 résolutions dont 16 à titre ordinaire et 3 à titre extraordinaire

Seront soumises au vote à titre ordinaire

- Approbation des comptes sociaux et des comptes consolidés et affectation du résultat (résolutions n°1 à 3)
- Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées (résolution n°4)
- Renouvellement du mandat de quatre administrateurs (résolutions n°5 à 8)
- Approbation des informations, politiques et éléments de rémunération des mandataires sociaux (résolutions n°9 à 14)
- Autorisation aux fins de rachat par la Société de ses propres actions (résolution n°15)
- Pouvoirs pour les formalités légales liées aux résolutions adoptées (résolution n°19)

Seront soumises au vote à titre extraordinaire

- Autorisation à consentir au Conseil d'administration à l'effet (i) de réduire le capital social par annulation des actions autodétenues et (ii) de procéder à l'attribution gratuite d'actions aux salariés et mandataires sociaux (résolutions n°16 et 17)
- Modification de l'article 11 des statuts conformément à la loi « Attractivité » du 13 juin 2024 (résolution n°18)





RESULTATS ANNUELS 2024/25

The background image is a colorful, stylized illustration of a coastal village. It features several wooden houses built on stilts over a body of water. The houses are painted in various colors like brown, yellow, and blue. One house has a sign that says 'CANNERY FACTORY DOCK WORLD'. In the foreground, a small boat with a white cabin and a red and blue hull is on the water. In the background, a blue roller coaster track winds through the scene. The sky is a clear blue with some light clouds.

FAITS MARQUANTS, CHIFFRES CLÉS ET DIVIDENDE



Faits marquants de l'exercice 2024/25

- ✓ **Succès de la stratégie du Groupe : résultats financiers records**
- ✓ **Poursuite de la croissance organique et externe**
 - Acquisition de Belantis, de 33% de Terrésens et acquisition de 3 sites transformés en centres Urban
 - Renforcement du portefeuille de DSP
 - Post-clôture, **renouvellement de la DSP de La Plagne pour 25 ans**
 - Gain de Pralognan-la-Vanoise, et renouvellement ou prolongations de plusieurs autres DSP historiques (Flaine, Magland, Brides-les-Bains)
- ➔ **Doublement du backlog du Groupe : 10,7 Mds € (au 30/11/2025)**
- ✓ **Annonce d'un plan d'investissement de 250 M€ jusqu'en 2030 pour le Parc Astérix**
- ✓ **Décision de transformer, à partir de 2026, le parc Belantis en Parc Astérix Allemagne**
- ✓ **Poursuite de la mise en œuvre concrète de la Raison d'être du Groupe via le déploiement de ses 10 Engagements**



Reconnaissance pour les 3 divisions

Parcs de loisirs

Park World Excellence Awards 2025

- Meilleur roller coaster : **Walibi Holland** avec YOY
- Meilleure attraction : Mission Bermudes (**Futuroscope**) et, exæquo Amazonia (**Bellewaerde**)
- Meilleure innovation : Mission Bermudes (**Futuroscope**)
- Meilleur parc régional : **Walibi Rhône-Alpes**
- Meilleur concept de restaurant : Les Fastes du Nil au **Parc Astérix**
- Meilleurs thématisation : Dock World à **Walibi Belgium**



Domaines skiables

Meilleur exploitant au monde de domaines skiables

Pour la 4^{ème} année consécutive



MMV

Labélisation Clés Vertes

1^{er} écolabel international pour les hébergements touristiques et restaurants
Pour 18 des 21 résidences



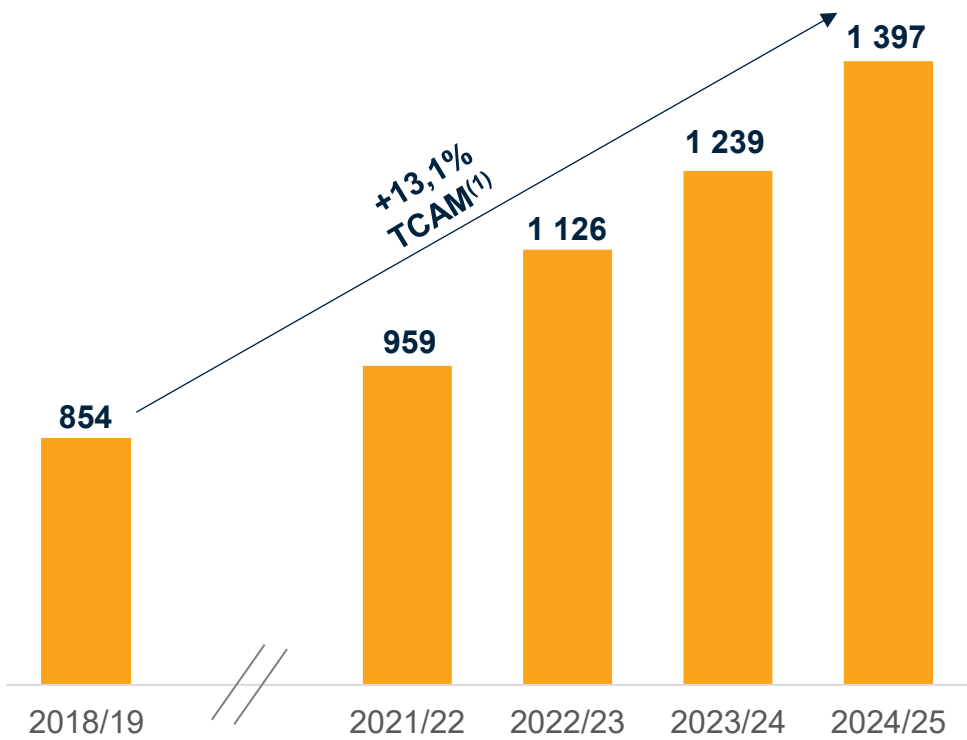
Objectifs financiers et extra-financiers atteints pour l'année

Indicateur	Indications données pour 2024/25	Réalisé	
CROISSANCE EBO	Légèrement supérieure à 15% <i>(indication réhaussée fin mai puis fin oct.)</i>	+16,7%	
INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS NETS	Environ 276 M€	256 M€	
FREE CASH-FLOW OPERATIONNEL	En hausse <i>vs. 2023/24</i>	123 M€ <i>vs. 80 M€ en 2023/24</i>	
EMISSIONS CO ₂ <i>(scope 1 et 2)</i>	Poursuite réduction vers Net Zéro Carbone en 2030 <i>(scope 1 et 2)</i>	- 73% <i>Vs 2018//19 (périmètre de 2022)</i>	



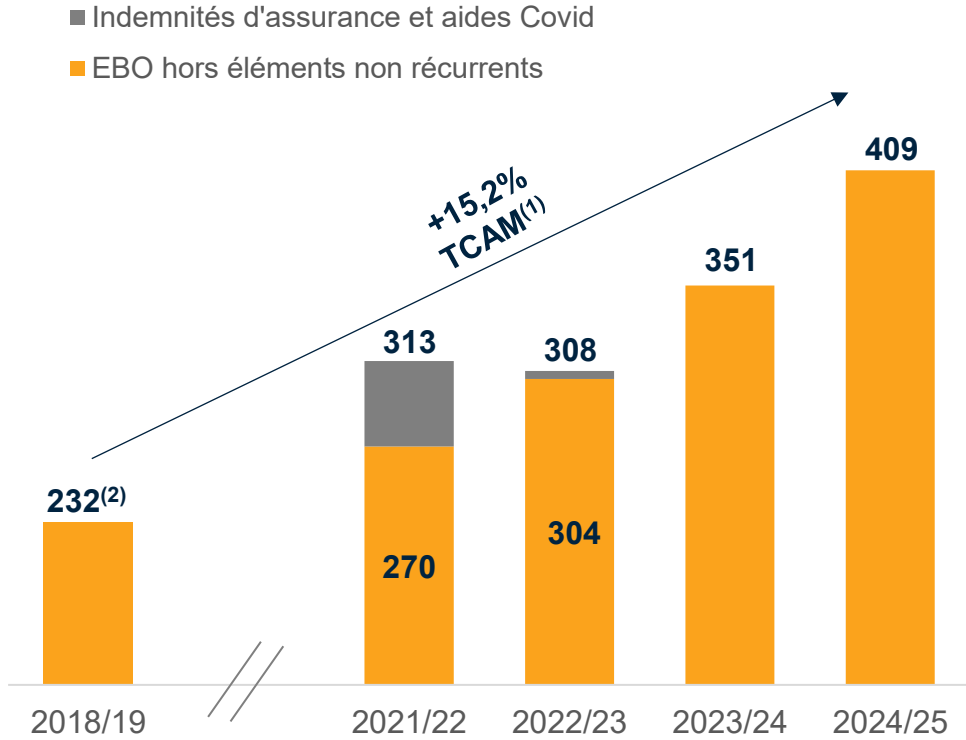
Chiffre d'affaires
1 397 M€

En M€



EBO
409 M€

En M€



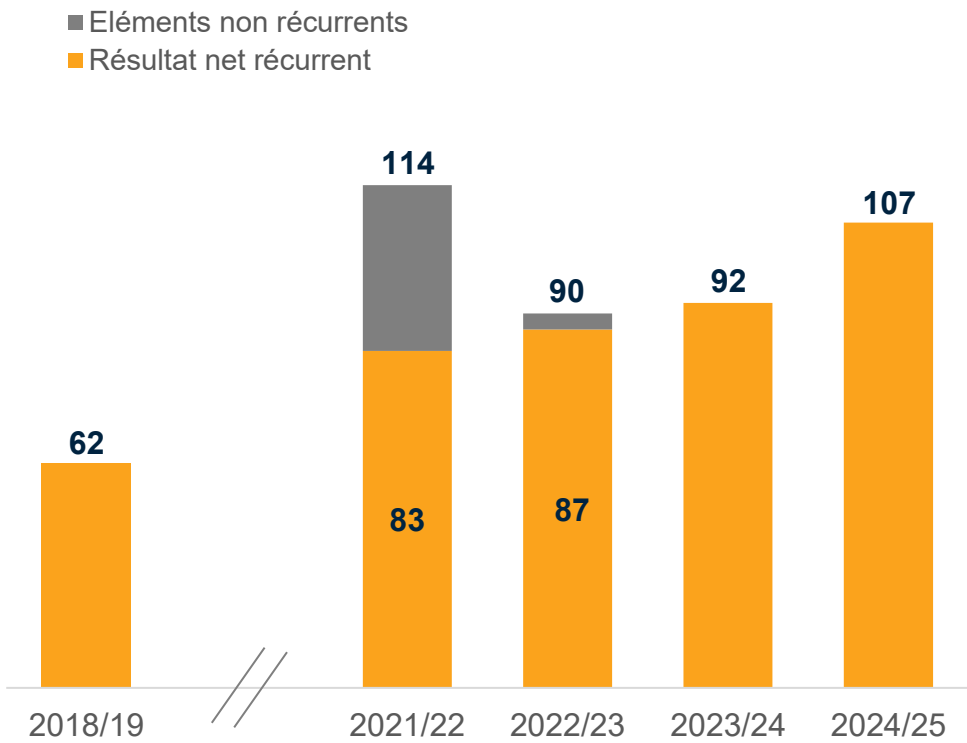
(1) TCAM calculé en neutralisant les années Covid (2019/20 et 2020/21)

(2) EBO publié (hors IFRS 16)



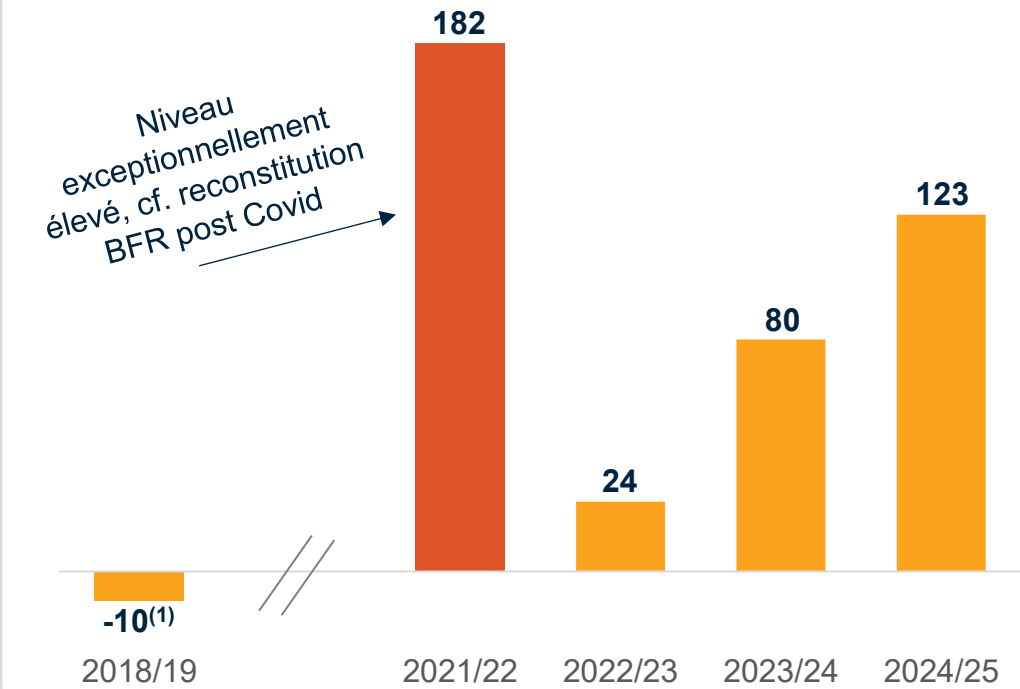
Résultat net, part du Groupe
107 M€

En M€



FCF opérationnel
123 M€

En M€

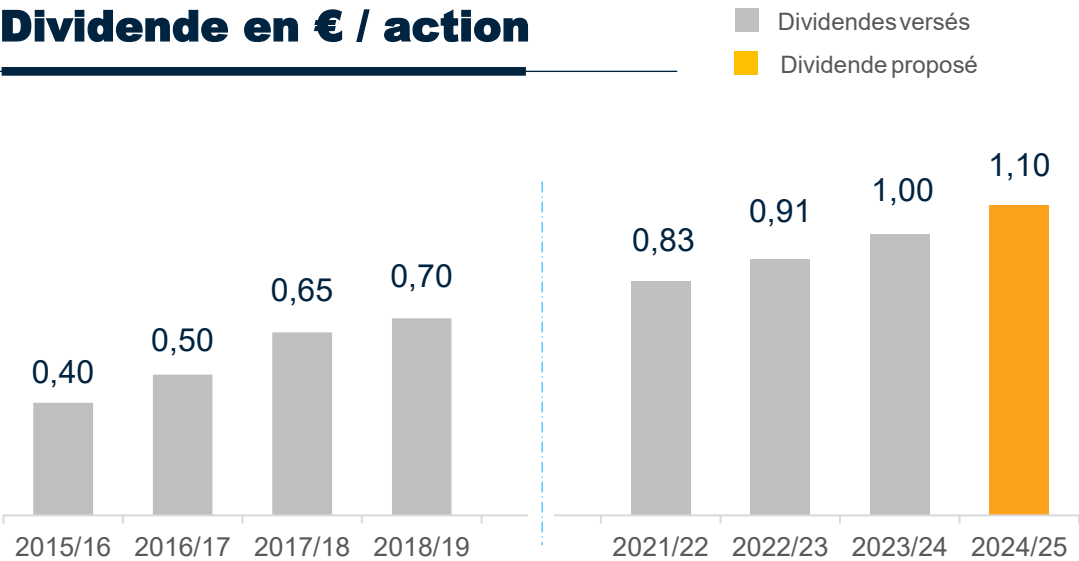


(1) FCF opérationnel publié (hors IFRS 16)



DIVIDENDE PROPOSÉ

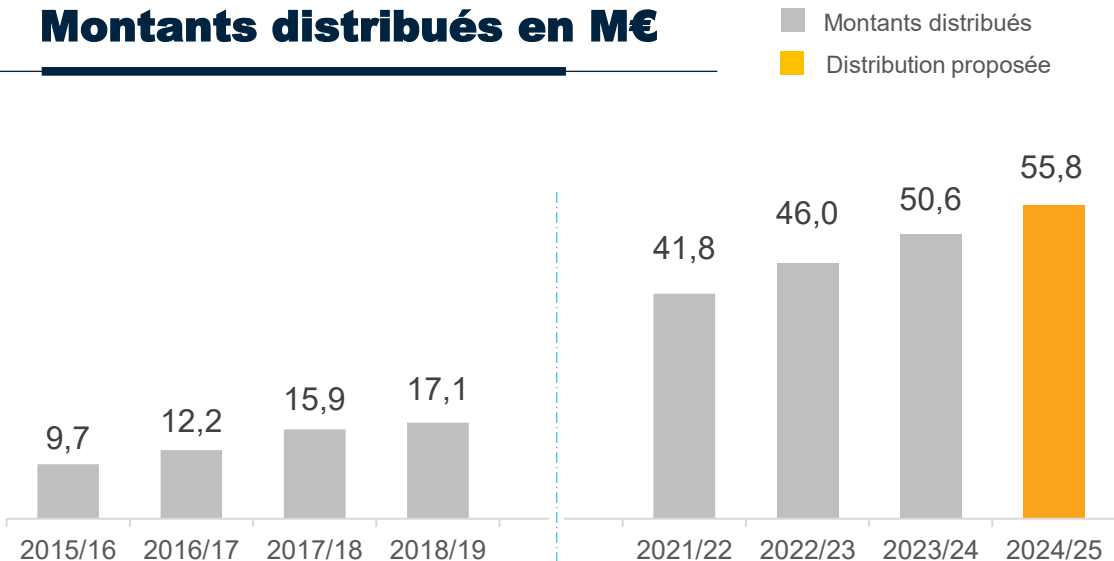
Dividende en € / action



Dividende proposé au titre de l'exercice 2024/25

- **1,10€ par action**
- Soit une **hausse de 10%** par rapport à 2023/24
- Représente un **rendement par action de 5%** sur la base du cours de clôture du 30 septembre 2025 (21,30€)

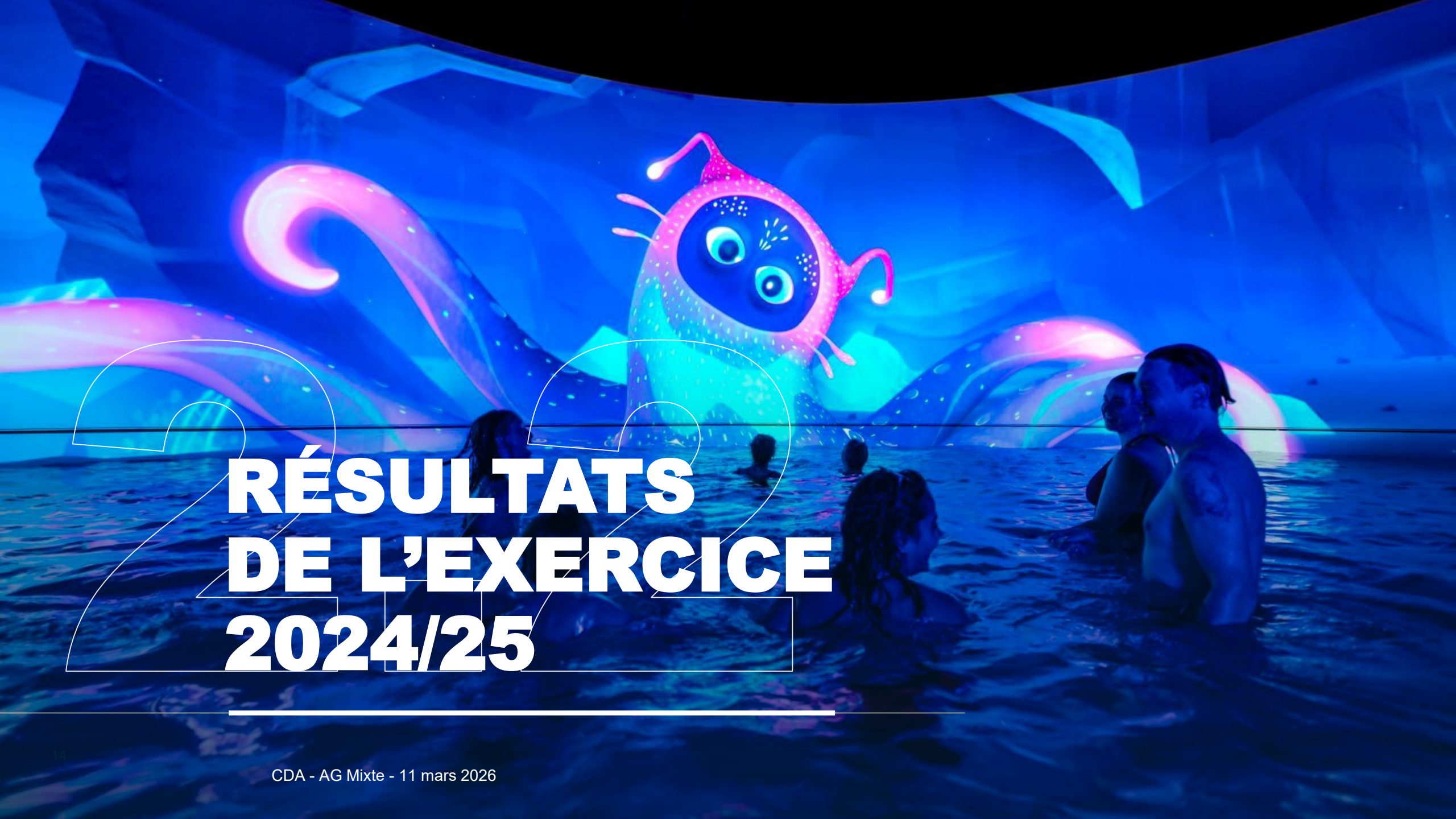
Montants distribués en M€



Distribution proposée représentant 52% du RNPG

- En ligne avec la **politique de distribution** actée en décembre 2022 (50% du RNPG hors éléments non récurrents)
- Niveau de dividende compatible avec une stratégie de croissance et d'investissements soutenus





RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2024/25

Compte de résultat (1/2)

En M€

	2024/25	2023/24	Var.	Var. à p.c.
Chiffre d'affaires	1 397,4	1 239,2	+12,8%	+8,9%
Charges d'exploitation	-988,1	-888,5	+11,2%	+7,7%
Dont coût de l'énergie	-51,6	-60,2	-14,3%	-17,4%
EBO	409,4	350,7	+16,7%	+11,9%
EBO/CA	29,3%	28,3%	+1,0pt	+0,8pt
Dotations aux amortissements	-216,7	-192,6	+12,5%	+8,0%
Autres produits et charges opérationnels	-	-	n/a	n/a
Résultat opérationnel	192,8	158,2	21,9%	+16,7%

Les variations à périmètre comparable excluent les contributions du groupe Urban jusqu'à la date anniversaire de son intégration dans le périmètre de consolidation, soit jusqu'au 12 juin 2025 inclus, ainsi que celles du parc de loisirs Belantis consolidé depuis le 3 avril 2025

- **Chiffre d'affaires publié en hausse de 12,8%**
 - Les effets périmètre (contribution de 8,5 mois additionnels pour le groupe Urban et de 6 mois pour Belantis) apportent 3,9 pts de croissance
- **Charges d'exploitation en hausse de 11,2%, soit +7,7% à périmètre comparable**
 - Frais de personnel rapportés au chiffre d'affaires en légère baisse
 - Coût de l'énergie en baisse de 17,4% à périmètre comparable, grâce notamment aux tarifs d'électricité négociés pour l'année civile 2025
 - Autres charges d'exploitation bien maîtrisées malgré la hausse des charges supportées par le siège (projets IT, M&A, nouveaux dispositifs réglementaires)
- **EBO en hausse de 16,7% en données publiées et de 11,9% à périmètre comparable**
 - Taux de marge d'EBO en hausse de 1,0 pt (+0,8 pt à périmètre comparable)
- **Dotations aux amortissements en hausse de 24 M€**
 - Dont 9 M€ liés aux effets périmètre
 - Dotations de 217 M€ intégrant 48 M€ de droits d'utilisation IFRS 16
- **Résultat opérationnel en forte hausse de +21,9%, soit +16,7% à périmètre comparable**



Compte de résultat (2/2)

En M€

	2024/25	2023/24	Var.
Résultat opérationnel	192,8	158,2	+21,9%
Coût de l'endettement net	-45,2	-35,6	+27,2%
Autres produits et charges financiers	-0,5	-2,4	-79,8%
Impôts	-39,3	-30,5	+28,7%
MEE	10,2	11,6	-11,6%
Résultat net consolidé	118,0	101,3	+16,6%
Minoritaires	-10,0	-8,8	+24,4%
Résultat net, part du Groupe	107,1	92,4	+15,8%

- **Hausse de 9,6 M€ du coût de l'endettement net**

- Augmentation de 4,7 M€ des charges nettes d'intérêts corrélée à la hausse de l'encours moyen de la dette nette hors IFRS 16 (taux moyen de financement resté stable)
- Augmentation de 4,9 M€ des charges d'intérêts sur dettes de loyers (impacts année pleine groupe Urban et contrat locatif de l'Aquascope)

- **Hausse de 8,8 M€ de la charge d'impôt**

- Croissance de 19,4% de la base imposable
- Taux d'imposition en légère augmentation à 26,7%

- **Mises en équivalence en baisse de 1,4 M€**

- **Minoritaires en hausse de 2,2 M€**

- En raison notamment de l'effet année pleine de la consolidation du groupe Urban (détenu à 86,5%)

- **Résultat net, part du Groupe en hausse de +15,8%**



Tableau de variation de la dette nette

En M€

	2024/25	2023/24
EBO	409,4	350,7
Variation de BFR	16,9	33,5
Investissements industriels nets	(256,3)	(261,6)
Impôts versés	(38,3)	(26,6)
Autres éléments	(8,8)	(16,6)
Free Cash Flow opérationnel⁽¹⁾	122,9	79,5
Investissements financiers ⁽²⁾	5,3	5,7
Frais financiers versés	(30,5)	(29,7)
Dividendes	(56,6)	(50,8)
Remboursement dettes IFRS 16	(36,6)	(31,4)
Autres éléments et var. de périmètre	(74,0)	(165,2)
(Augmentation) / Diminution de la dette nette hors IFRS 16	(69,4)	(191,9)
(Augmentation) / Diminution des dettes IFRS 16	(12,2)	(170,8)
(Augmentation) / Diminution de la dette nette	(81,6)	(362,6)

(1) Flux de trésorerie liés à l'exploitation – flux liés aux investissements industriels nets.

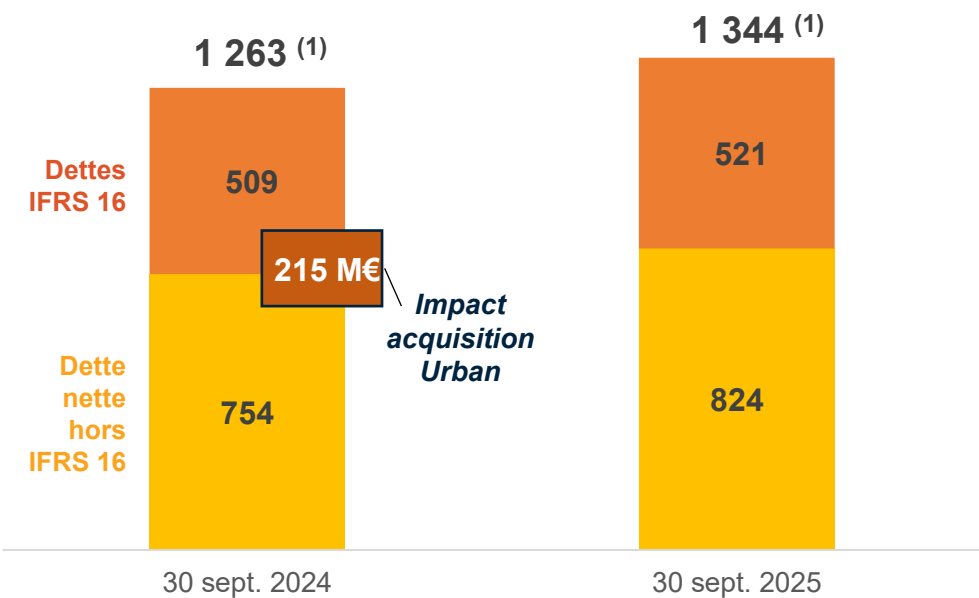
(2) Investissements dans les sociétés non consolidées.

- **Légère diminution du BFR au cours de l'exercice**
- **Investissements industriels nets en très légère baisse**
 - Inférieurs de 20 M€ à l'indication donnée d'environ 276 M€
- **Free Cash Flow opérationnel en hausse de 43 M€ (+55%)**
- **Dividendes versés en légère hausse**
- **Acquisition d'un montant de 37 M€ pour :**
 - 100% du parc Belantis, 33% du capital de Terrésens, quelques fonds de commerce pour nouvelles implantations centres Urban
- **Augmentation de 69 M€ de la dette nette hors IFRS 16**
 - Dont augmentation de 33 M€ des dettes de crédit-bail liées au démarrage des travaux des 2 nouveaux hôtels au Parc Astérix et au Futuroscope
- **Légère hausse de la dette de loyers IFRS 16 (+12 M€)**
 - Dont prolongation bail du Futuroscope + financements crédit-bail TC Vallon de l'Iseran et matériel roulant Domaines skiables
- **Augmentation de la dette nette totale de 81,6 M€**

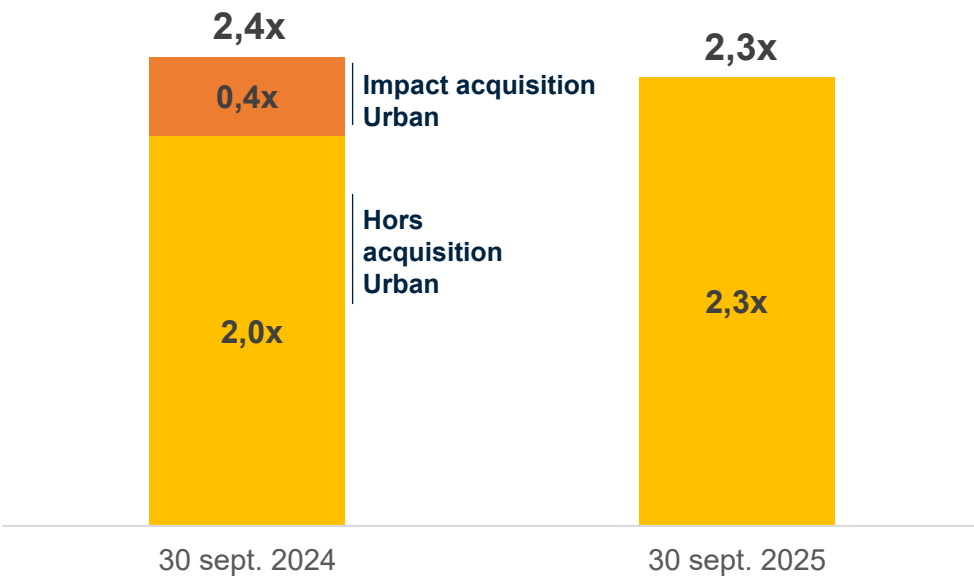


Dette financière nette, hors dettes IFRS 16 824 M€

En M€



Levier financier⁽²⁾⁽³⁾ 2,3x

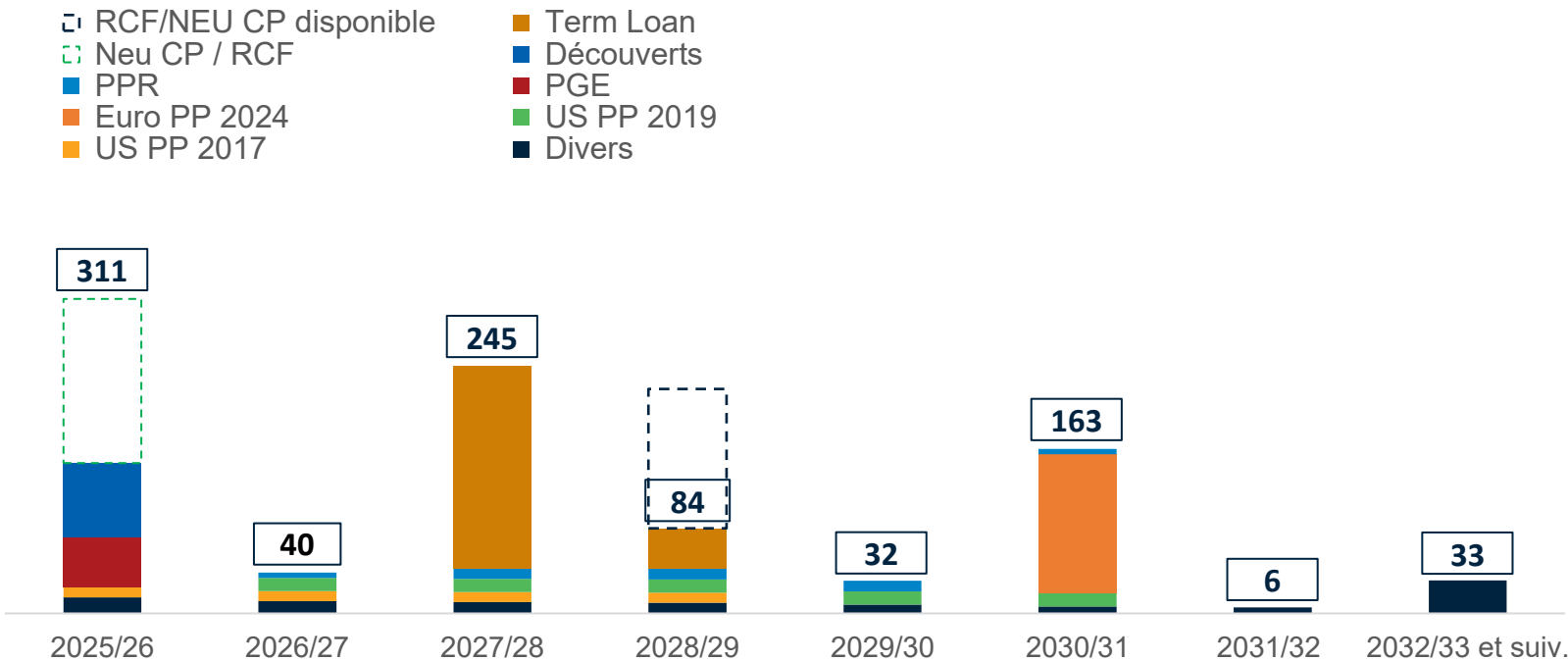


(1) Dette financière nette totale y compris dettes IFRS 16
(2) Dette financière nette hors dettes IFRS 16 / EBO hors IFRS 16 (à titre indicatif, EBO hors IFRS 16 = 306 M€ en 2023/24 et 353 M€ en 2024/25)
(3) Levier calculé en intégrant 12 mois d'EBO proforma d'Urban et de Belantis en 2023/24 et en 2024/25



Profil de maturité de la dette Groupe au 30 septembre 2025

En M€



Position de liquidité au 30/09/2025

- Trésorerie et équivalents de trésorerie de 161 M€
- Lignes RCF/NEU CP non tirées de 138 M€





ELEMENTS DE CONTEXTE / STRATEGIE

Rappel des axes stratégiques

Une stratégie déployée depuis juin 2021, qui porte ses fruits et crée de la valeur



Dynamiser l'activité et l'attractivité des sites

- Offrir des expériences uniques et immersives
- Étendre les périodes d'ouverture et renforcer la fluidité du parcours client
- Exploiter le digital pour dynamiser la distribution et le marketing
- Capitaliser sur les savoir-faire communs aux 3 divisions

Déployer des relais de croissance

- Exploiter le potentiel de développement des sites de loisirs
- Accompagner la transition des territoires de montagne
- Agilité en matière de croissance externe

Intégrer et diffuser la RSE dans les décisions et opérations

- **Deux fondamentaux:**
 - Objectif Zéro Net Carbone (scope 1 et 2) à horizon 2030
 - Ambition Zéro Accident (collaborateurs)
- **10 engagements + 5 renoncements forts actés en 2023**
 - Cadre de la démarche globale du Groupe et de la conception de son métier



Domaines skiabiles – Un portefeuille de DSP renforcé (1/2)



La plus grande station de ski au monde

- 11 stations-villages
- + de 2,6 millions de journées-skieur
- 225 km de pistes
- 133 pistes
- 95 remontées mécaniques
- 79% du domaine au-dessus de 2 000 mètres d'altitude

DSP de 25 ans à compter de juin 2027, jusqu'en 2052

- Aménagement et exploitation du domaine skiable (remontées mécaniques et pistes)
- Gestion des navettes intra-station et de la piste de bobsleigh



La Plagne, un renouvellement clé pour le Groupe

- Chiffre d'affaires cumulé de c.5 Mds € sur la durée du contrat
- Quasi-doublement du backlog du Groupe

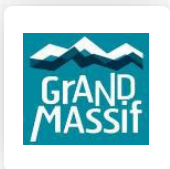


Domaines skiables – Un portefeuille de DSP renforcé (2/2)

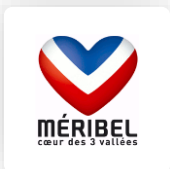
Une nouvelles DSP et la sécurisation de DSP historiques



- **Nouvelle DSP : Pralognan-la-Vanoise**
 - 25 ans à compter du 1er novembre 2025
 - Aménagement et exploitation du domaine
 - Centrale de réservation



- **Renouvellement** de l'une des DSP du domaine de Flaine avec le département de Haute-Savoie (3 ans et 7 mois)
- **Prolongation** d'une autre des DSP avec la commune de Magland (1 an)



- **Prolongation** de la DSP de Bride-les-Bains jusqu'en 2039

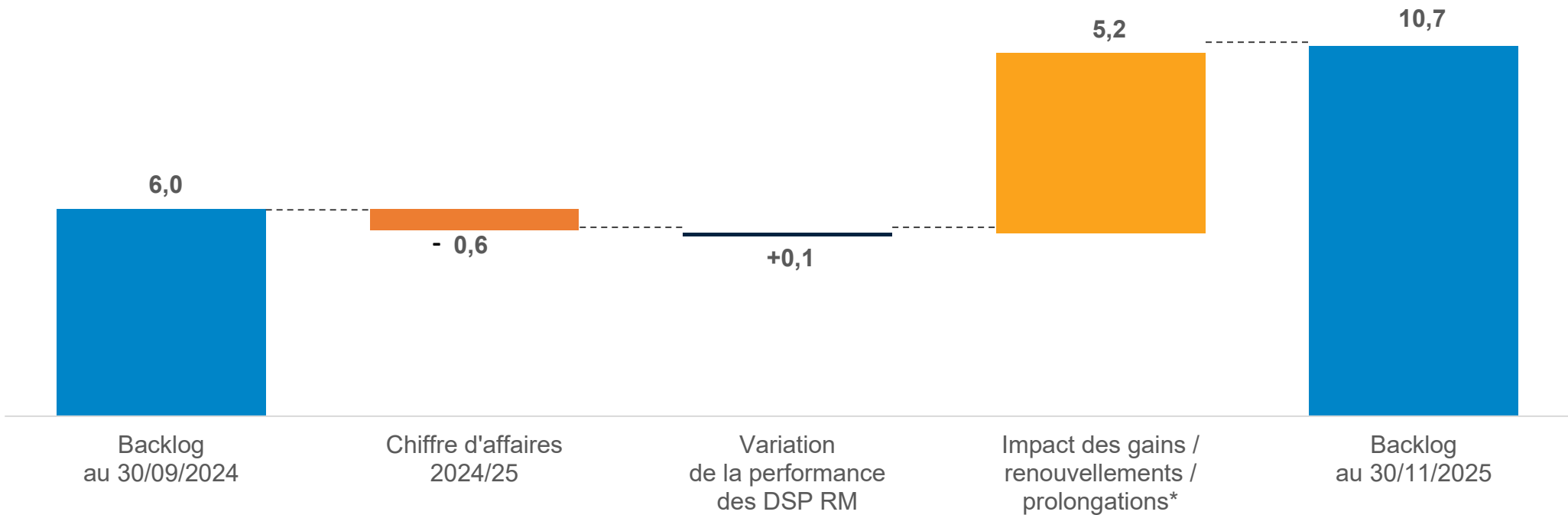


- **Avenant** consolidant la DSP de Saint-Chaffrey jusqu'en 2034



Domaines skiables : backlog des remontées mécaniques

Au 30 novembre 2025, en Mds €



- Le **backlog** est le **chiffre d'affaires cumulé** des remontées mécaniques, estimé par le Groupe, portant sur la **durée résiduelle des délégations de service public existantes** dans les domaines skiables.
- Il inclut **l'indexation**, **l'inflation** et les **éventuelles révisions en volume/prix**, et prend en compte des **impacts du changement climatique** (selon des modèles internes).
- Il ne tient **pas compte d'éventuels futurs renouvellements et/ou prolongations** de ces délégations de service public.

* Gain de la DSP de Pralognan-la-Vanoise, renouvellement d'une des DSP de Flaine et prolongation des DSP de Brides-les-Bains et de Magland. Post clôture, gain de la nouvelle DSP de La Plagne.



Parcs de Loisirs – Des investissements générateurs de croissance incrémentale et rentable

Une stratégie d'investissement visant à porter l'ensemble des parcs à leur pleine capacité

Les quatre leviers de croissance du Groupe

CAPACITE

Augmenter la capacité d'accueil en nb de visiteurs

EXTENSION

Etendre les horaires / augmenter le nb de jours et les périodes d'ouverture

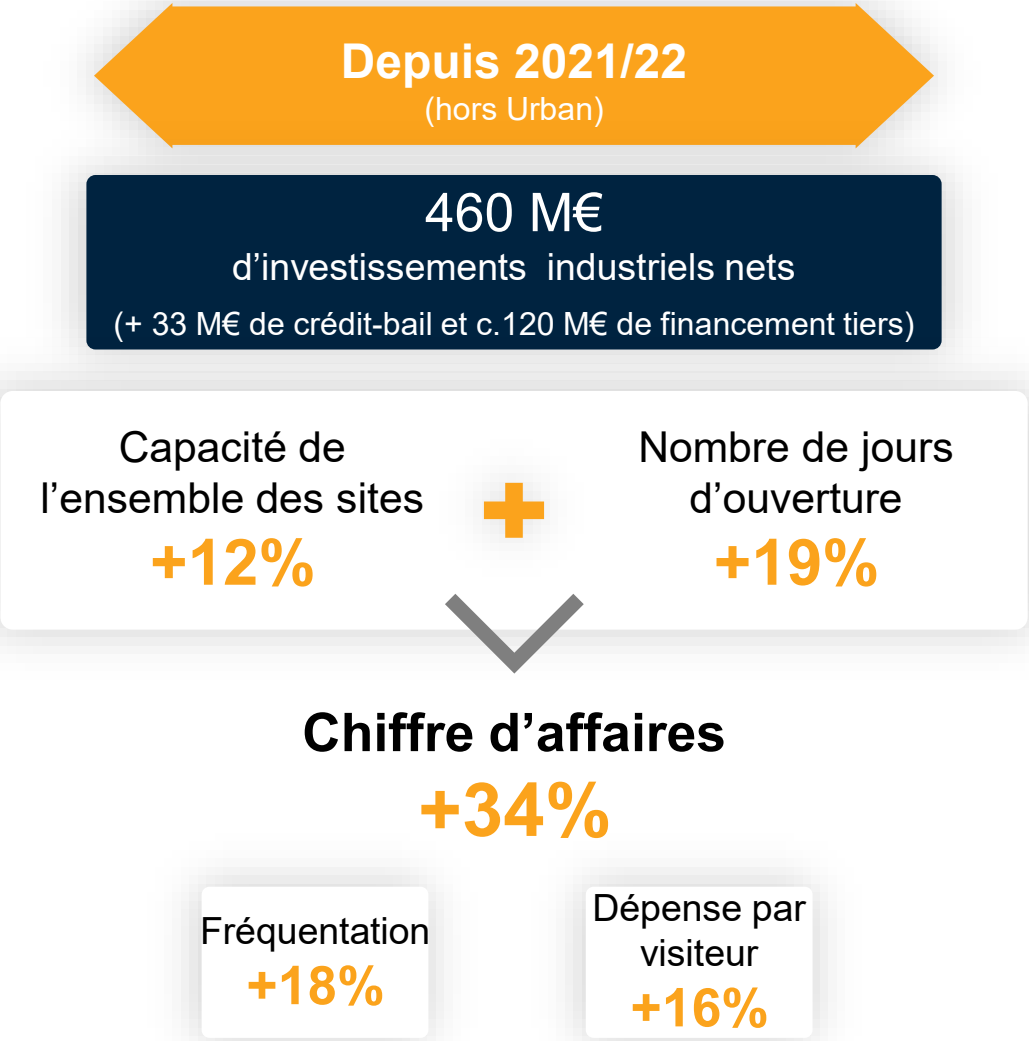
ATTRACTIVITE

Susciter l'envie de venir et de faire plusieurs séjours

VENTES IN-PARK

Etendre l'offre de services et de produits (boutiques, restaurants...)

+ augmentation de la capacité hôtelière et addition de parcs « second-gate »





EMPREINTE CARBONE ET SUIVI DES ENGAGEMENTS

Indicateurs CO₂ et Net Zéro Carbone

(en tonnes de CO2 émises – scope 1 et 2)

	2024/25 (1)	2023/24 (2)	Var	2018/19	Var vs 2018/19 (3)
Emissions de CO ₂ (1)					
Total émissions CO ₂ Groupe	9 945	11 971	-17%	29 571	-66%
s/Trajectoire oct 2022	8 042	10 844	-26%	29 571	-73%

✓ **Poursuite de la baisse, après 2 exercices de forte réduction**

- En diminution de 73% vs 2018/19,
- Soit une avance de 12 points sur la trajectoire présentée en octobre 2022

✓ **Emissions de CO₂ par division :**

- 190 grammes par journée-skieur (stable vs n-1)
- 420 grammes par visite + nuitée dans les parcs (-41% vs n-1)

✓ **Partenariat avec l’ONF depuis septembre 2022**

- Puits de carbone au plus près des sites pour séquestrer les émissions résiduelles
- 131 ha de (re) boisements à date

(1) Emissions de CO₂ en cours d’audit par les commissaires aux comptes du Groupe

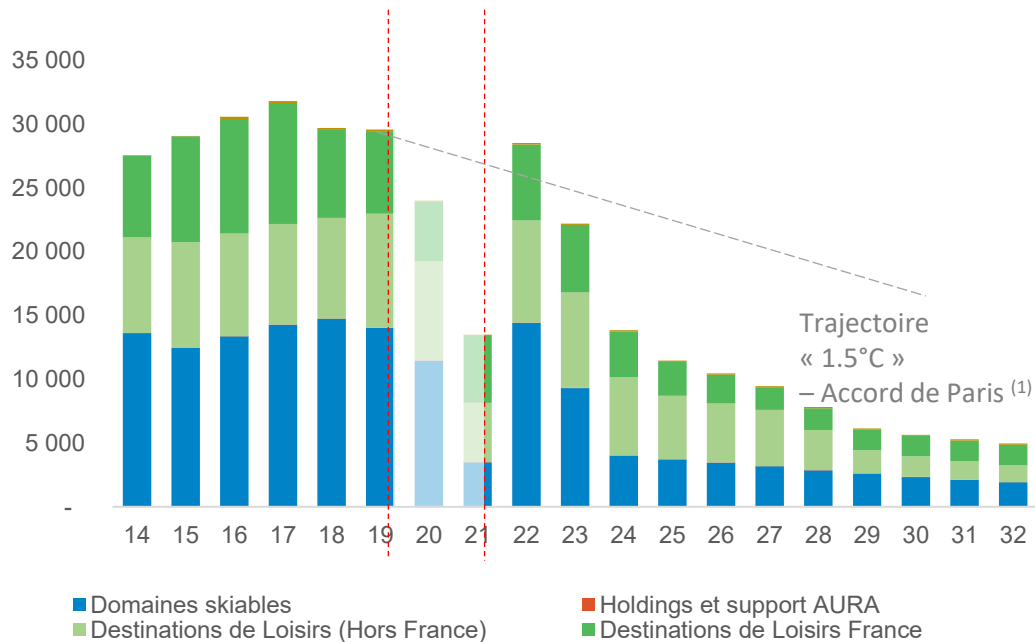
(2) Les données publiées en décembre 2024 étaient en cours d’audit. Elles ont depuis été ajustées

(3) Le périmètre de la trajectoire présentée en octobre 2022 ne comprend pas MMV, les Agences Immobilières, Evolution 2, Ingélo Montage, Urban Soccer et Belantis.

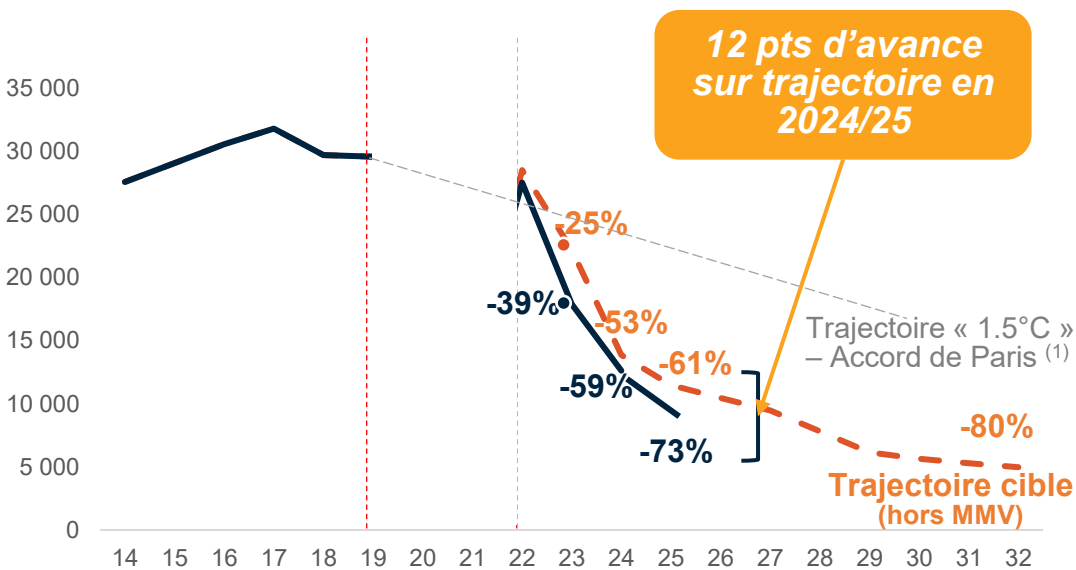


Emissions scope 1 & 2 en teq CO2 hors D&H Trajectoire cible

Année de référence 2018/19 : 29 571 teq CO2



Emissions scope 1 & 2 en teq CO2 Evolutions (%) vs. année de référence 2018/19

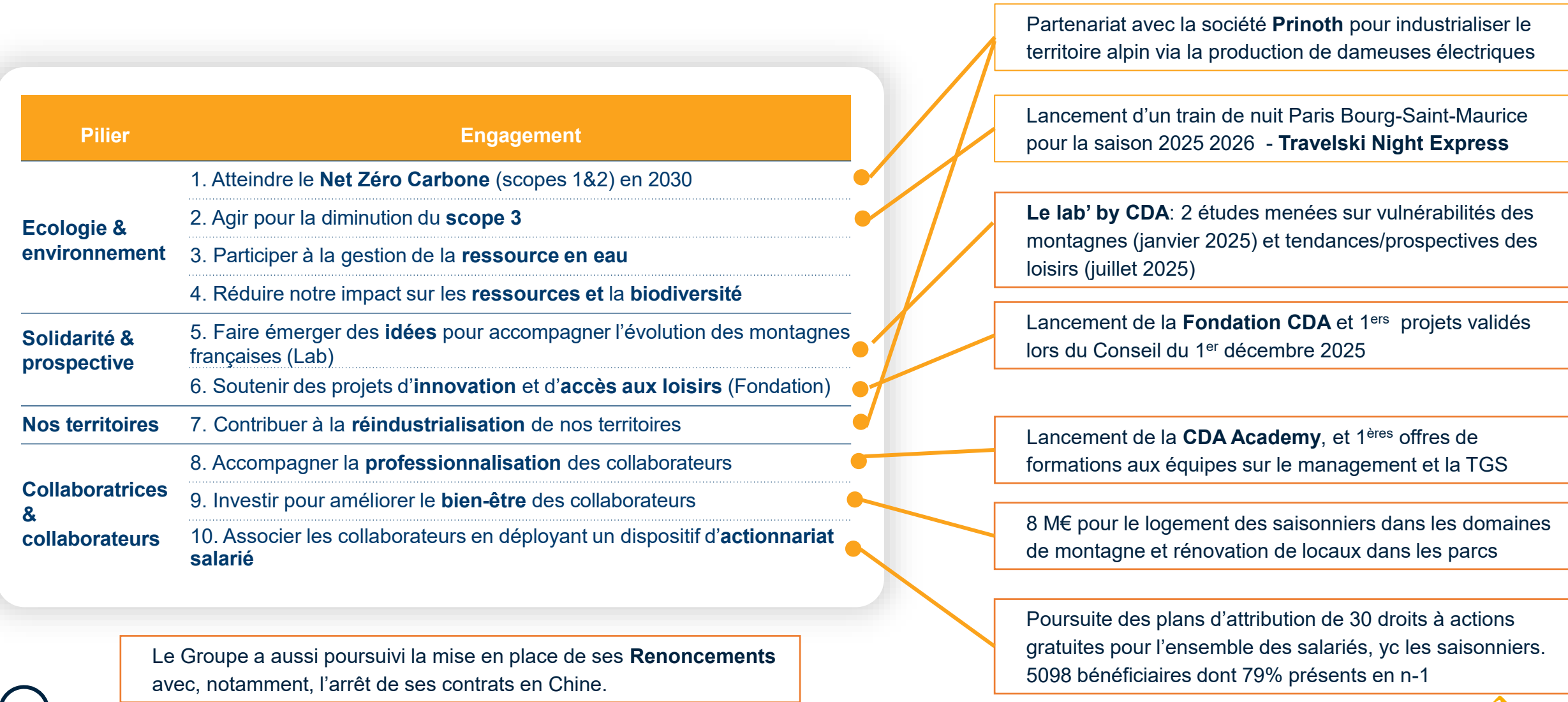


(1) Les trajectoires « absolute contraction approach » SBTi 1.5° et Well Below (WB) 2°C sont compatibles avec les objectifs des Accords de Paris, avec une correspondance avec le scénario RCP 2.6 du GIEC

(2) Calculs selon la méthodologie "market-based"



Engagements RSE du Groupe mis en œuvre au cours de l'exercice





Rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise

Rapport du Conseil d'Administration sur le Gouvernement d'entreprise (1/2)

Etabli en application de l'article L. 225-37 du Code de commerce

Ce rapport figure in extenso dans le Document d'enregistrement universel 2025 (chapitre 2 dédié au gouvernement d'entreprise, pages 43 et suivantes)

Dissociation des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur général depuis le 1^{er} juin 2021

- Madame Gisèle Rossat-Mignod exerce les fonctions de Présidente du Conseil d'administration depuis le 1^{er} novembre 2022
- Monsieur Dominique Thillaud occupe les fonctions de Directeur général depuis le 1^{er} juin 2021



Rapport du Conseil d'Administration sur le Gouvernement d'entreprise (2/2)

Etabli en application de l'article L. 225-37 du Code de commerce
Au cours de l'exercice 2024/2025

- Le Conseil d'administration s'est réuni à 8 reprises et a notamment examiné les points suivants :
 - Arrêté des comptes sociaux et examen des comptes consolidés
 - Examen du renouvellement du mandat du Directeur général et de la Présidente du Conseil d'administration
 - Nomination du Censeur
 - Révision du règlement intérieur du Conseil d'administration
 - Revue de la performance extra financière, du plan de vigilance et de la CSRD
 - Ambitions RSE
 - Mesure du Scope 3
 - Mise en œuvre notamment des Plans universels n°2 bis et 3 d'attribution gratuite d'actions
- Le Comité d'audit et des Comptes s'est réuni à 5 reprises
- Le Comité de la stratégie et de la RSE s'est réuni 7 fois
- Le Comité des nominations et des rémunérations s'est réuni à 3 reprises





Rapport des Commissaires aux comptes

De la compétence de l'Assemblée générale ordinaire

- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels
 - Résolution N°1, pages 346 à 349*
- Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés
 - Résolution N°2, pages 327 à 331*
- Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées
 - Résolution N°4, pages 350 à 352*

De la compétence de l'Assemblée générale extraordinaire

- Rapport sur la réduction du capital par annulation d'actions rachetées (Résolution N°16)
- Rapport sur l'autorisation d'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre (Résolution N°17)

* Du document d'enregistrement universel 2025



Rapport sur les comptes annuels (pages 346 à 349)

- Opinion
 - Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.
- Justification des appréciations-Points clés de l'audit
 - Nous avons considéré comme point clé de l'audit la valorisation des titres de participation.
- Vérification du rapport de gestion et autres documents adressés aux actionnaires
 - Nous n'avons pas d'observation à formuler sur le rapport de gestion et les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et comptes annuels.
 - Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-4, L.22-10-10 et L.22-10-9 du code de commerce.



Rapport sur les comptes consolidés (pages 327 à 331)

- Opinion
 - Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.
- Justification des appréciations-Points clés de l'audit

Nous avons considéré les trois sujets suivants comme points clés d'audit :

 - Les tests de perte de valeur des actifs incorporels et corporels ;
 - La reconnaissance du chiffre d'affaires ;
 - Le traitement comptable des concessions des domaines skiables.
- Vérification du rapport de gestion et autres documents adressés aux actionnaires
 - Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion, tant sur leur sincérité que sur leur concordance avec les comptes consolidés.



Rapport spécial sur les conventions réglementées (pages 350 à 352)

- Convention autorisée au cours de l'exercice écoulé
 - Néant
- Conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale
 - Convention d'assistance générale avec la Société du Parc du Futuroscope ;
 - Contrat de crédit à terme (200 M€) ;
 - Convention de frais de siège et licence de marques avec la Caisse des Dépôts et Consignations
 - Crédit syndiqué RCF (Revolving Credit Facility- montant maximum de 300 M€)
 - Prêt Garanti par l'État (PGE- 200 M€ à l'origine)
 - Mise en œuvre du projet Foncière Rénovation Montagne



Rapport sur la réduction du capital (Résolution N°16)

- Votre conseil d'administration vous propose de lui déléguer, pour une durée de 18 mois à compter du jour de la présente assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % des actions composant son capital, par période de 24 mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions.
- Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.



Rapport spécial sur l'autorisation d'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre (Résolution N°17)

- Votre conseil d'administration vous propose, sur la base de son rapport, de l'autoriser pour une durée de 26 mois à attribuer des actions gratuites existantes ou à émettre.
- Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport du conseil d'administration portant sur l'opération envisagée d'autorisation d'attribution d'actions gratuites.





Présentation des résolutions

De la compétence de l'AG ordinaire

1 et 2 - Approbation des comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos au 30 septembre 2025

- Voir chapitre 5 « Informations financières » du Document d'Enregistrement Universel
 - Les comptes sociaux font ressortir un bénéfice de 31,7 M €
 - Les comptes consolidés présentent un RNPG positif à hauteur de 107,1 M€

3 - Affectation du résultat de l'exercice clos au 30 septembre 2025

- Bénéfice de l'exercice de 31,7 M€ à affecter au report à nouveau antérieur créditeur
- Proposition d'un dividende de 1,10 € par action



De la compétence de l'AG ordinaire

4 - Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

5 à 8 - Renouvellement du mandat de quatre administrateurs

- Caisse des Dépôts et Consignations – Actuellement représentée par Annabelle VIOLLET – Pour une durée de 4 ans
- Banque Populaire Auvergne-Rhône-Alpes – Actuellement représentée par Lionel RAYMOND – Pour une durée de 4 ans
- Crédit Agricole des Savoie Capital – Actuellement représenté par Stéphane ROGER – Pour une durée de 4 ans
- Anne YANNIC – Pour une durée de 4 ans



De la compétence de l'AG ordinaire

9 à 12 - Approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux et des membres du Conseil d'administration (1/2)

- 9 – Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages versés au cours ou attribués au titre de l'exercice clos au 30/09/2025 à **Gisèle ROSSAT-MIGNOD**, Présidente du Conseil d'administration
- 10 - Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages versés au cours ou attribués au titre de l'exercice clos au 30/09/2025 à **Dominique THILLAUD**, Directeur Général
- 11 – Approbation de la politique de rémunération applicable à la Présidente du Conseil d'administration pour l'exercice 2025/2026
- 12 - Approbation de la politique de rémunération applicable au Directeur Général pour l'exercice 2025/2026



De la compétence de l'AG ordinaire

13 et 14 - Approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux et des membres du Conseil d'administration (2/2)

- 13 - Approbation de la politique de rémunération applicable aux membres du Conseil d'administration pour l'exercice 2025/2026
- 14 – Approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux

15 – Autorisation au Conseil d'administration aux fins de rachat de ses propres actions (40 € maximum)

- Alimentation du contrat de liquidité, notamment – durée : 18 mois à compter de la présente AG
- Auto-détention d'actions dans la limite de 10% du capital social



De la compétence de l'AG extraordinaire

16 - Autorisation au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation des actions auto-détenues

- Dans la limite de 10% du nombre d'actions du capital social
- Durée de l'autorisation : 18 mois à compter de la présente AG

17 - Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'attribution gratuite d'actions

- Au bénéfice des salariés de la Société ou de ses filiales, ainsi qu'à leurs mandataires sociaux
- Durée de l'autorisation: 26 mois à compter de la présente AG
- Quantité maximum attribuable: 2% du nombre d'actions du capital social de la CDA au jour de la décision du Conseil d'administration



De la compétence de l'AG extraordinaire

18 – Proposition de modification statutaire (article 11) conformément à la loi « Attractivité » du 13 juin 2024

- Assouplissement en matière de gouvernance
 - Autorisation de participer au Conseil d'administration par moyen de visioconférence ou de télécommunication

De la compétence de l'AG ordinaire

19 - Pouvoirs pour les formalités légales liées aux résolutions adoptées

- Résolution d'usage





Questions / réponses

MOUNTAIN
collection
IMMOBILIER

Actionnaire 1

Question 1 - Serait-il envisageable de remplacer le « bon » actionnaire d'un parc de loisirs actuellement proposé par une majoration du dividende pour les actionnaires au nominatif depuis une certaine durée, comme le proposent Air Liquide et l'Oréal ?

- La philosophie de la mise en place des « bons » était de mettre en cohérence la politique cadeaux du Groupe avec la refonte de son club actionnaire, et ainsi de permettre aux bénéficiaires de faire l'expérience des nouveautés tout en mettant en avant tous les métiers du groupe (vouchers « Ski à la Carte », « Travelfactory » ou « Parcs »), et non de monétiser un avantage,
- La CDA reste très attachée à ce principe,
- Concernant la majoration du dividende, la CDA n'a pas la même configuration actionnariale qu'Air Liquide ou que L'Oréal et le Groupe préfère s'en tenir à son objectif de distribution, déjà ambitieux, d'environ 50% du résultat net part du Groupe (hors éléments non récurrents).



Actionnaire 2 (1/2)

Question 2.1 - Concernant l'émargement et le vote avec un smartphone, que va-t-il se passer pour les actionnaires présents, qui n'ont ni smartphone ni tablette ? Ou pour ceux qui maîtrisent très mal le smartphone ? Ne crée-t-on pas ainsi une inégalité de traitement entre les actionnaires ?

- L'ensemble des actionnaires garde toujours la possibilité de voter en amont de l'Assemblée générale, puis de venir physiquement y assister,
- Pour les actionnaires qui n'ont ni tablette ni smartphone, des tablettes sont à leur disposition dès l'émargement,
- Pour aider les actionnaires qui maîtrisent moins bien le smartphone, nous avons aussi, dans le hall d'accueil un stand d'aide à la connexion avec 4 hôtes dédiées. 5 personnes de chez LUMI et 4 personnes de chez Uptevia, nos prestataires, sont aussi présentes dans le hall, et dans le théâtre, pour venir en renfort et aider les actionnaires qui en auraient besoin.

Question 2.2 - L'AMF a-t-elle été informée de cette façon de procéder ?

- Il n'est pas du ressort de l'AMF de se positionner sur le choix organisationnel de l'émetteur. Les bonnes pratiques de place encouragent, au contraire, à ce que les émetteurs utilisent, pour les votes des résolutions lors des AG, des moyens permettant, notamment, d'obtenir le résultat de ses votes en temps réel.



Actionnaire 2 (2/2)

Question 2.3 - Quel est le taux de conversion des avantages réservés aux actionnaires au nominatif ayant plus de 400 ou de 800 actions ? Et quelle est la répartition des avantages choisis parmi le choix offert ?

- Le taux de conversion des avantages réservés aux actionnaires au nominatif (c'est-à-dire le rapport entre le nombre d'actionnaires éligibles à ces bons et le nombre de ceux qui les utilisent effectivement) est de près de 70% sur le dernier exercice 2024/25,
- Ces bons sont utilisés aux 2/3 pour les offres montagnes (« Ski à la Carte » et « Travelfactory ») et 1/3 dans les parcs.

Question 2.4 - Quel est le nombre d'actionnaires éligibles à ces avantages ? Ce nombre a-t-il évolué significativement durant les dernières années ? Si oui, est-il à la hausse ou à la baisse ?

- Au 30 septembre 2025, 1260 actionnaires individuels étaient éligibles à ces avantages,
- L'actionnariat individuel représentait autour de 9 à 10% du capital de la CDA jusqu'à la crise du Covid. Puis ce pourcentage a connu une belle progression et s'est stabilisé autour de 13% à la date du 30 septembre 2025 (date de la dernière étude actionnariale).





Echange avec les actionnaires présents dans la salle



Vote des résolutions

CDA - AG Mixte - 11 mars 2026

Connexion au wifi du théâtre

Connexion à la plateforme de vote



CONNEXION AU WIFI

Scannez le QR code du wifi pour accéder au wifi du théâtre

Connexion manuelle :

Nom du réseau : **AG_CDA26_MOGADOR**

Mot de passe : **AGCDA2026**



CONNEXION A LA PLATEFORME DE VOTE

Une fois connecté au wifi,

scannez votre QR code personnel remis à l'émargement

pour accéder à l'application de vote



Comment voter ?



Sélectionner l'onglet vote qui s'affiche lorsque la session de vote est active.



Pour voter une résolution il suffit de sélectionner un des choix (Pour, Contre ou Abstention) qui apparaissent sous la résolution.



Le choix sélectionné est affiché en surbrillance, un acquittement est affiché au dessus des choix pour en signaler la bonne prise en compte.



Faire défiler l'écran pour voter les résolutions suivantes



Vous pouvez voter et modifier votre choix à tout moment sur les différentes résolutions, jusqu'à la clôture du vote.



Le vote est ouvert sur l'application



Résolutions 1, 2, 3 et 4

De la compétence de l'AG ordinaire

- 1 - Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos au 30 septembre 2025
- 2 - Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos au 30 septembre 2025
- 3 - Affectation du résultat de l'exercice clos au 30 septembre 2025
- 4 - Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées



De la compétence de l'AG ordinaire

5 - Renouvellement du mandat d'administrateur de la Caisse des Dépôts et consignations –
Actuellement représentée par Annabelle VIOLLET

6 - Renouvellement du mandat d'administrateur de la Banque Populaire Auvergne-Rhône-Alpes –
Actuellement représentée par Lionel RAYMOND

7 - Renouvellement du mandat d'administrateur du Crédit Agricole des Savoie Capital –
Actuellement représenté par Stéphane ROGER

8 - Renouvellement du mandat d'administrateur d'Anne YANNIC



De la compétence de l'AG ordinaire

Approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux et des membres du Conseil d'administration (1/3)

9 - Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages versés au cours ou attribués au titre de l'exercice clos au 30/09/2025 à **Gisèle ROSSAT-MIGNOD**, Présidente du Conseil d'administration

10 - Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages versés au cours ou attribués au titre de l'exercice clos au 30/09/2025 à **Dominique THILLAUD**, Directeur Général



De la compétence de l'AG ordinaire

Approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux et des membres du Conseil d'administration (2/3)

11 - Approbation de la politique de rémunération applicable à la Présidente du Conseil d'administration au titre de l'exercice 2025/2026

12 - Approbation de la politique de rémunération applicable au Directeur Général au titre de l'exercice 2025/2026



De la compétence de l'AG ordinaire

Approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux et des membres du Conseil d'administration (3/3)

13 - Approbation de la politique de rémunération applicable aux membres du Conseil d'administration

14 - Approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux

15 - Autorisation au Conseil d'administration aux fins de rachat de ses propres actions (40 € maximum)



De la compétence de l'AG extraordinaire

16 - Autorisation au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation des actions autodétenues

17 - Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'attribution gratuite d'actions



Résolutions 18 et 19

De la compétence de l'AG extraordinaire

18 - Proposition de modifications statutaires (article 11) conformément à la loi « Attractivité » du 13 juin 2024

De la compétence de l'AG ordinaire

19 - Pouvoirs pour les formalités légales liées aux résolutions adoptées



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE THÉÂTRE MOGADOR

11 mars 2026

